**36ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**CROATIE**

(Genève, le 10 novembre 2020)

**Intervention du Luxembourg**

Madame la Présidente,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de la Croatie et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation salue les progrès enregistrés en Croatie en matière de droits de l’homme depuis le dernier EPU et souhaiterait formuler les trois recommandations suivantes:

1. Mettre fin aux attaques et au harcèlement des organisations non gouvernementales promouvant les droits des réfugiés et des migrants en Croatie et à leurs militants et offrir un environnement sûr et propice à leur travail.
2. Garantir la liberté d’expression et la liberté de la presse et ouvrir des enquêtes sur les agressions perpétrées contre des journalistes et des médias et traduire en justice les responsables de ces actes.
3. Promouvoir la pleine participation des femmes, dans des conditions d’égalité, à la vie politique et publique, ainsi qu’à la fonction publique.
	1.
	2. Le Luxembourg souhaite beaucoup de succès à la Croatie pour la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.